

Rapport ministériel fédéral, provincial et territorial

Date : Du 21 au 23 août 2016

Titre : Conférence des ministres de l'énergie et des mines (CMEM) de 2016 (Winnipeg, Manitoba)

Ministère : Développement économique et Transports

Participants

- Monica Ell-Kanayuk, ministre de l'Énergie et ministre responsable des Mines
- Représentants du ministère du Développement économique et des Transports :
 - Sherri Rowe, sous-ministre;
 - David Kunuk, directeur de la Division des minéraux;
 - Lou Kamermans, gestionnaire des évaluations environnementales et de la réglementation;
 - Paul Budkewitsch, gestionnaire de la Division des minéraux;
 - Annie Parent-Cyr, conseillère principale en matière des services pétroliers;
 - Krista Johnson, analyste en matière de ressources énergétiques.

Contexte

La CMEM de 2016 avait pour thème « Renforcer la confiance du public envers les secteurs de ressources naturelles du Canada ». Elle était divisée en quatre séances portant sur différents sujets : confiance du public, technologies propres et innovation, énergie, et mines. Chaque séance était assortie de produits livrables distincts, et les ministres y ont pris différentes décisions.

1. Séance publique conjointe sur la confiance du public

Les ministres se sont engagés à élaborer, au cours de la prochaine année, un plan d'action conjoint qui sera fondé sur les principes suivants :

- Favoriser les relations et les partenariats avec les intervenants et les communautés autochtones au moyen d'une mobilisation et d'une collaboration rapides et constantes;
- Améliorer la communication et la transparence des données et des processus réglementaires;
- Maintenir l'équilibre entre les intérêts communautaires et l'atténuation des

répercussions sur l'environnement et sur la santé au moyen de dispositions législatives et réglementaires;

- Appuyer la science et l'innovation afin d'éclairer les décisions et d'accroître la performance environnementale.

Durant cette séance, les participants ont fait valoir que tous les ordres de gouvernement (fédéral, provincial et territorial) devaient collaborer davantage, et cet enjeu a fait l'objet de discussions approfondies. Ils ont également étudié de près la question des processus des provinces et territoires (élaboration de politiques, stratégies, plans d'action) qui, selon eux, doivent gagner en clarté et mieux correspondre aux initiatives fédérales.

Par ailleurs, les ministres ont approuvé et publié les documents suivants :

- *Ressources naturelles : Grands projets prévus ou en voie de construction – 2016 à 2026;*
- *Faciliter le développement responsable des ressources minières et énergétiques – Compendium d'études de cas sur le renforcement de la confiance du public à l'égard des secteurs des mines et de l'énergie;*
- *La confiance du public pendant le cycle de développement énergétique (infographie, énergie et mines).*

2. Séance publique conjointe sur les technologies propres et l'innovation

Durant cette séance, les échanges ont porté sur l'examen des processus environnementaux et réglementaires fédéraux réalisé par le gouvernement du Canada, ainsi que sur son intention de moderniser l'Office national de l'énergie. Les ministres ont convenu de travailler de concert pour que cet examen tienne compte du point de vue des provinces et des territoires en ce qui concerne les questions de sécurité et de protection environnementale, la consultation des Autochtones et des populations locales, les retombées économiques, la concurrence et les délais.

Les ministres ont également reconnu que le recours à la collaboration en matière d'innovation et la mise en place de technologies propres pourraient favoriser la croissance propre dans les secteurs de l'exploitation minière et de l'énergie au Canada. Par ailleurs, les gouvernements ont convenu qu'il fallait mettre au point une stratégie pour encourager l'adoption des technologies propres dans le secteur des ressources naturelles.

Cette séance a aussi donné lieu à des discussions sur l'initiative *Mission Innovation*. Le Canada souhaite doubler ses investissements gouvernementaux dans la recherche et le développement des énergies propres au cours des cinq prochaines années, en passant de près de 387 millions de dollars à l'exercice 2014-2015 à 775 millions de dollars d'ici 2019-2020.

3. Séance à huis clos – Ministres de l'énergie

Les ministres ont été informés de l'état d'avancement des travaux de plusieurs groupes de travail touchant notamment à l'efficacité énergétique, à l'innovation, au pétrole et au gaz, ainsi qu'à la fiabilité en matière d'électricité. Les ministres ont également approuvé la publication des documents suivants :

- *Favoriser la transformation du marché grâce à une collaboration en matière des normes d'efficacité énergétique;*
- *Financement des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique dans le milieu bâti;*
- *Grappes d'innovation sur la mise en valeur des ressources en gaz de schiste et la production d'énergie décentralisée : Un rapport de progression à l'intention des ministres;*
- *Travailler ensemble pour faire avancer la recherche et le développement énergétique : Pratiques exemplaires et leçons apprises pour la collaboration en matière de R-D-D;*
- *Finding Our Balance: How Changes in Oil Prices Impact Canada's Economy* (Conference Board du Canada – en anglais seulement)
- Portail Web sur les ressources de schiste et de réservoirs étanches;
- Portail Web sur les régimes de sécurité des pipelines;
- Portail Web sur les cadres de fiabilité électrique au Canada.

Par ailleurs, les ministres ont abordé les sujets suivants :

- Les engagements pris lors du récent Sommet des leaders nord-américains, notamment en ce qui concerne l'énergie propre, l'intégration du réseau de transport et le transport électrique transfrontalier.
- La collaboration avec le gouvernement fédéral pour la mise en œuvre de la Stratégie canadienne de l'énergie. Les acteurs de cette collaboration s'engagent notamment à réduire l'utilisation du diesel dans les milieux autochtones éloignés et non raccordés au réseau, et à tenir un sommet pancanadien pour trouver des façons d'améliorer l'accès aux solutions de rechange au diesel.
- La mise sur pied d'un cadre pancanadien en matière de croissance propre et de changements climatiques.

4. Séance à huis clos – Ministres des mines

Les ministres ont discuté des possibilités et problèmes actuels du secteur minier, en soulignant l'importance que représentent le secteur des petites sociétés minières, les régimes de réglementation conciliants, l'infrastructure, la performance environnementale et l'innovation constante dans le secteur.

Une grande partie de la séance a été consacrée à la question du soutien continu du secteur des petites sociétés minières. Les régions nordiques et reculées du Canada sont riches en ressources minérales, mais le coût élevé de leur exploitation a un effet dissuasif sur les investissements des petites sociétés minières. Le gouvernement du Canada a indiqué qu'il entendait contribuer au financement à long terme de ces projets.

Par ailleurs, les ministres ont approuvé la publication du document suivant :

- Rapport sur la performance du secteur minier 2006-2015

5. Autres points

- David Kunuk, directeur de la Division des minéraux du ministère du Développement économique et des Transports, a animé une séance sur l'innovation réglementaire et les pratiques exemplaires. Cette séance a été ponctuée d'interventions de représentants d'organismes de réglementation et d'intervenants du secteur. M. Kunuk a ensuite présenté aux ministres un compte rendu des décisions prises à l'issue des échanges :
 - Il faut consulter tous les peuples autochtones avant de modifier la réglementation;
 - Le respect de l'environnement et la mise en place d'une économie à faibles émissions de carbone sont des enjeux prioritaires pour les groupes autochtones et pour l'ensemble des Canadiens;
 - Les administrations fédérale, provinciales et territoriales doivent coopérer davantage lors de l'élaboration de règlements et de politiques;
 - Les décisions doivent s'appuyer sur des données scientifiques, et l'information doit être communiquée à la population;
 - Il faut gagner en innovation et en transparence pour renouveler la confiance de la population à l'égard du système de réglementation.
- Le mardi 23 août, les ministres et sous-ministres ont rencontré les dirigeants autochtones du pays pour examiner leurs priorités en matière de ressources naturelles et les méthodes pour renforcer leur participation aux échanges de la CMEM.

Activités connexes des administrations fédérale, provinciales et territoriales

Réunions des administrations fédérale, provinciales et territoriales auxquelles participe le Secrétariat à l'énergie du Nunavut du ministère du Développement économique et des Transports :

1. Groupe directeur fédéral-provincial-territorial sur l'énergie (Bernie Maclsaac et Krista Johnson; communications par courriel et téléphone chaque mois);
2. Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur les technologies énergétiques (Krista Johnson; communications par courriel et téléphone chaque mois);
3. Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur le réseau d'électricité (Krista Johnson; communications par courriel et téléphone chaque mois);
4. Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur les ressources pétrolières et gazières (Annie Cyr-Parent; communications par courriel et téléphone chaque mois);
5. Comité directeur fédéral-provincial-territorial sur l'efficacité énergétique (Krista Johnson; communications par courriel et téléphone chaque mois).

Réunions des administrations fédérale, provinciales et territoriales auxquelles participe la Division des minéraux et des produits pétroliers (DET) :

1. Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'exploitation minière (Paul Budkewitsch; communications par courriel et téléphone chaque mois)

Prochaines étapes

Les ministres ont accepté l'invitation du Nouveau-Brunswick de se réunir à Saint Andrews en aout 2017 pour la Conférence des ministres de l'énergie et des mines de 2017.

Ils ont par ailleurs convenu de poursuivre le travail sur la confiance du public réalisé pour la CMEM de 2016. Cet enjeu fera l'objet de discussions lors de la prochaine CMEM, de même que la collaboration, la communication, la transparence et le développement des sciences et de l'innovation.

**Pièces jointes : Programme
Communiqué de presse**

**Rapport ministériel fédéral, provincial et territorial présenté à l'Assemblée
législative**

PROGRAMME provisoire
DIMANCHE 21 août 2016

| Heure | Activité au programme |
|-------------|---|
| 13 h – 17 h | Enregistrement Enregistrement officiel auprès du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) dans le hall d'entrée de l'hôtel et centre de conférences Fort Garry (222, avenue Broadway) |

| Heure | Activité au programme |
|-------------------|---|
| 17 h 30 – 19 h | Souper privé des ministres Lieu : mezzanine, salle LaVerendrye |
| 17 h 30 – 19 h | Souper privé des sous-ministres Lieu : mezzanine, salle Tache/Gateway |
| 19 h 30 – 20 h | Transport jusqu'au lieu de réception Rassemblement dans le hall d'entrée de l'hôtel (départ à 19 h 30) |
| 19 h 30 – 22 h | Réception d'ouverture (divertissements présentés par L'Impériale) Soirée ouverte à tous les participants de la Conférence ayant confirmé leur présence. Lieu : exposition <i>Journey to Churchill</i> , zoo du parc Assiniboine (transport fourni; les personnes se rendant sur place par leurs propres moyens recevront des instructions pour le stationnement) |
| 20 h – 20 h 25 | Allocutions Note : Animation et présentation des conférenciers par le maître de cérémonie (le sous-ministre James Wilson) |
| 20 h 05 – 20 h 15 | Mot officiel de bienvenue à la Conférence <ul style="list-style-type: none"> • Canada, ministre des Ressources naturelles, James Carr • Manitoba, ministre de la Croissance, de l'Entreprise et du Commerce, Cliff Cullen |
| 20 h 15 – 20 h 20 | Bienvenue <ul style="list-style-type: none"> • Le Chef Bear accueille les participants sur le territoire du Traité n° 1 |
| 20 h 20 – 22 h | Suite de la réception |
| 22 h 15 | Départ des autobus |



LUNDI 22 août 2016

| Heure | Activité au programme |
|------------|---|
| 8 h – 17 h | Enregistrement Enregistrement officiel auprès du SCIC au 4 ^e étage (par la passerelle) de l'hôtel et centre de conférences Fort Garry (222, avenue Broadway) |

| Heure | Activité au programme |
|------------------|---|
| 8 h – 9 h | Déjeuner-conférence – Phil Fontaine Ouvert à tous les délégués <i>(présenté par l'Association nucléaire canadienne)</i> Lieu : rez-de-chaussée, salle de bal Provencher |
| 8 h 25 – 8 h 30 | Protocole des aînés <ul style="list-style-type: none"> Le ministre Cullen présente l'ainée Velma Orvis |
| 8 h 30 – 9 h | Mot d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> Maitre de cérémonie : ministre Cullen <i>Mot de bienvenue de John Barrett, président et chef de la direction, Association nucléaire canadienne (présentateur du déjeuner)</i> Conférencier : Phil Fontaine |
| 9 h 15 – 12 h 15 | Séance publique conjointe des ministres de l'énergie et des mines Lieu : 4 ^e étage, grande salle de bal (par la passerelle) NOTE : Cette séance est fermée aux médias, mais ouverte aux intervenants, aux invités autochtones et aux délégués inscrits. |
| 9 h 15 – 9 h 20 | Début de la Conférence et mot de bienvenue <ul style="list-style-type: none"> Le ministre Carr donne le coup d'envoi de la Conférence. Le ministre Cullen souhaite la bienvenue aux délégués à Winnipeg. Le SCIC présente ses services. |
| 9 h 20 – 9 h 40 | Confiance du public : présentation <ul style="list-style-type: none"> Le ministre Carr présente Bruce Anderson, d'i2 Ideas and Issues et d'Abacus Data. Bruce Anderson donne une présentation générale sur la confiance du public (20 min). <p>Contexte : En juin 2016, lors de l'atelier sur la confiance du public dans la mise en valeur des ressources énergétiques et minières, M. Anderson a expliqué que la confiance régressait dans la même proportion que la compréhension de la population à l'égard du fonctionnement du gouvernement, et que la rhétorique politique nuisait au dialogue sur les questions de développement. Selon lui, la confiance du public est présente dans les secteurs économiques,</p> |



| | |
|---------------------------------|---|
| | <p>et elle s'appuie sur un contexte politique plus large qui dépasse les enjeux propres aux ressources énergétiques et minières. En règle générale, il y a trois facteurs qui déterminent la confiance du public : 1) les avantages au plan individuel ou local, ou pour le Canada; 2) les inconvénients ou les risques; 3) la probabilité que ces risques soient réduits, et la confiance en la volonté des gouvernements et de l'industrie de prendre les mesures qui s'imposent. Pour M. Anderson, il ne faut pas partir du principe que tous les projets sont les mêmes; les mesures à prendre pour s'assurer de la confiance du public doivent être adaptées à chaque projet. Mais, selon lui, il est tout aussi incorrect de ne pas mettre à profit les enseignements tirés pour les nouveaux projets. Par ailleurs, il indique qu'il ne faut pas supposer que les critiques véhémentes sont synonymes d'opposition. Les Canadiens et les Canadiennes ont tendance à se méfier des arguments qui les mettent devant un choix à deux extrêmes; la plupart d'entre eux ont tendance à vouloir adopter une position intermédiaire.</p> |
| <p>9 h 40 – 10 h 30</p> | <p>Table ronde sur la confiance du public : résultats de l'atelier national du 9 juin sur la confiance du public dans la mise en valeur des ressources énergétiques et minières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le ministre Cullen présente la modératrice de la table ronde, Monica Gattinger. • Monica Gattinger, présidente d'Énergie positive, décrit brièvement les objectifs de l'atelier, présente les intervenants et modère la discussion (10 min). • Les intervenants résument les échanges qui ont eu lieu lors de l'atelier, en indiquant notamment les mesures gouvernementales qui pourraient être prises (présentation commune de 40 min) : <ol style="list-style-type: none"> 1. Connaissances sur les ressources : Steven Pacifico, directeur des programmes, Energy Exchange 2. Environnement, santé et sécurité : Pierre Gratton, président et chef de la direction, Association minière du Canada 3. Participation de la population : Patricia Fitzpatrick, professeure associée, Université de Winnipeg 4. Participation autochtone : Cheryl Recollet, présidente de l'Aboriginal Environmental Leadership Circle • Le ministre Cullen remercie les intervenants et propose de faire une courte pause. |
| <p>10 h 30 – 10 h 45</p> | <p>Pause-santé (Pause-café et salon professionnel) (présentée par l'Association canadienne du propane) Lieu : loggia de la grande salle de bal</p> |



| | |
|---------------------------------|--|
| <p>10 h 45 – 11 h 35</p> | <p>Discussion à l'issue de la table ronde sur la confiance du public : les ministres réagissent à ce qui a été dit lors de l'atelier et examinent les mesures gouvernementales prioritaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le ministre Cullen invite Monica Gattinger à résumer les échanges en indiquant notamment les mesures gouvernementales qui ont été proposées lors de l'atelier (5 min). • Le ministre Carr demande à plusieurs ministres de prendre la parole et de poser des questions aux membres de la table ronde. <p>Interventions prévues :</p> <p>Le ministre Lloyd Hines (Nouvelle-Écosse, Ressources naturelles) Le ministre Michael Gravelle (Ontario, Développement du Nord) Le ministre Pierre Arcand (Québec, Énergie et Ressources naturelles) La ministre Margaret McCuaig-Boyd (Alberta, Énergie) (45 min)</p> <p>Résultat escompté</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les ministres ont une meilleure connaissance des moyens à prendre pour renforcer la confiance du public dans la mise en valeur des ressources, grâce aux points de vue des divers intervenants. |
| <p>11 h 35 – 11 h 40</p> | <p>Dépôt du Rapport sur la performance du secteur minier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le ministre Carr dépose le Rapport sur la performance du secteur minier. |
| <p>11 h 40 – 11 h 45</p> | <p>Mise à jour du Répertoire des grands projets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le ministre Carr remet aux ministres une version à jour du Répertoire des grands projets pour 2016. |
| <p>11 h 45 – 11 h 55</p> | <p>Remise de la médaille du Committee of Provincial and Territorial Geologists</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le ministre Cullen annonce la remise de la médaille du Committee of Provincial and Territorial Geologists, et explique brièvement l'objectif de cette médaille. • Cette année, le prix est décerné à Maurice Colpron de la Commission géologique du Yukon. • Le ministre Cullen passe la parole au sous-ministre Stephen Mills (Yukon), qui lit la citation, demande au lauréat de venir sur l'estrade, et lui remet la médaille. • Le lauréat prononce un bref discours. • Séance de photo : le ministre Carr, le ministre Cullen et le sous-ministre Mills se placent aux côtés du lauréat. |
| <p>11 h 55 – 12 h 05</p> | <p>Invitation à la Conférence des ministres de l'énergie et des mines (CMEM) de 2017 de la part de son hôte, le Nouveau-Brunswick</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le ministre Rick Doucet |



| | |
|-------------------|--|
| 12 h 05 – 13 h 30 | <p>Dîner-conférence (présenté par TransCanada) Ouvert à tous les délégués Lieu : rez-de-chaussée, salle de bal Provencher</p> |
| 12 h 30 – 13 h | <p>Mot de bienvenue de la part de TransCanada</p> <p>Le ministre Cullen prononce le mot d'ouverture du dîner.</p> |
| 13 h 30 – 13 h 45 | Temps libre |
| 13 h 45 – 15 h 45 | <p style="text-align: center;">Table ronde sur l'innovation règlementaire et les pratiques exemplaires Lieu : mezzanine, salle de bal Provencher</p> <p style="text-align: center; color: red;">NOTE : Cette séance est fermée aux médias, mais ouverte à tous les délégués inscrits.</p> <p>Programme proposé :</p> <p>13 h 45 – 13 h 55 : Présentation (modérateur : David Kunuk, directeur de la Division des minéraux et des produits pétroliers du gouvernement du Nunavut)</p> <p>Première partie : Présentations données par les participants provinciaux et fédéraux</p> <p>13 h 55 – 14 h 10 : Examen fédéral des processus environnementaux et règlementaires (Erin O’Gorman, sous-ministre adjointe, Bureau de gestion des grands projets)</p> <p>14 h 10 – 14 h 25 : Organismes de règlementation provinciaux : pratiques exemplaires et processus règlementaires (Eric Kimmel, vice-président, direction de la stratégie, Alberta Energy Regulator)</p> <p>14 h 25 – 14 h 40 : Période de questions</p> <p>Deuxième partie : Table ronde (10 minutes par participant) autour de la question « Comment les organismes de règlementation pourraient-ils gagner en innovation pour renforcer la confiance du public? »</p> <p>Participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chris Bloomer, président et chef de la direction, Association canadienne de pipelines d'énergie (CEPA) • Erin Flanagan, directrice des programmes, Politiques fédérales, Pembina Institute • Pamela Schwann, présidente, Saskatchewan Mining Association • Michelle Corfield, directrice générale de Corfield & Associates |



| | |
|-------------------|--|
| | <p>14 h 40 – 15 h 20 : Table ronde</p> <p>15 h 20 – 15 h 45 : Période de questions</p> |
| 13 h 45 – 15 h 45 | <p>Séance conjointe à huis clos des ministres de l'énergie et des mines Lieu : 4^e étage, grande salle de bal</p> <p>NOTE : Cette séance se tient à huis clos; seuls les ministres et les délégués des gouvernements y sont admis.</p> |
| 13 h 45 – 13 h 50 | <p>Mot d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> Le ministre Carr prononce un mot d'ouverture et invite le ministre Cullen à faire de même. |
| 13 h 50 – 14 h 30 | <p>Confiance du public</p> <ul style="list-style-type: none"> Les ministres Carr et Cullen font le point sur les résultats des discussions de la séance publique conjointe et amorcent une discussion sur les mesures concertées qui pourraient être prises pour renforcer la confiance du public, en vue de la CMEM de 2017. Discussion : <ul style="list-style-type: none"> Le ministre Pierre Arcand (Québec, Énergie et Ressources naturelles) et le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest Bob McLeod (ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement des T.N.-O.), entament la discussion. Le ministre Cullen demande aux ministres d'approuver les produits livrables sur la confiance du public. Le ministre Cullen présente les propositions de mesures concertées et ouvre le débat. Le ministre Cullen demande aux sous-ministres d'élaborer ensemble un plan d'action pour la CMEM de 2017. |
| 14 h 30 – 14 h 50 | <p>Cadre réglementaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Le ministre Carr fait le point sur le travail de révision des processus fédéraux de réglementation et d'évaluation environnementale, notamment en ce qui a trait à l'Office national de l'énergie. |
| 14 h 50 – 15 h 45 | <p>Technologies propres et innovation</p> <ul style="list-style-type: none"> Le ministre Carr donne une présentation d'ouverture sur la technologie propre et l'innovation (5 min). Le ministre Carr présente les engagements pris par le gouvernement fédéral dans le budget de 2016 en faveur des technologies propres dans les secteurs de l'énergie et de l'exploitation minière (5 min). Le ministre Arcand (Québec, Énergie et Ressources naturelles) donne des exemples de réussite sur le plan des technologies propres dans les secteurs de l'énergie et de l'exploitation minière (5 min). Table ronde des ministres sur la stratégie nationale en matière de |



| | |
|---------------------------------|--|
| | <p>technologies propres pour les ressources naturelles et sur le programme Mission Innovation, et établissement des possibilités de collaboration FPT (35 min).</p> <p>Interventions prévues :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le ministre Bill Bennett (Colombie-Britannique, Énergie et Mines) ○ Le premier ministre des T.N.-O., Bob McLeod (T.N.-O., Industrie, Tourisme et Investissement) ○ La ministre Paula Biggar (Ile-du-Prince-Édouard, Transports, Infrastructure et Énergie) <p>Questions de la table ronde :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ À l'heure actuelle, quels sont les défis et les obstacles auxquels se heurtent le développement, la commercialisation et l'adoption des technologies propres dans votre province ou territoire? ○ Quels sont les modèles, les politiques et les stratégies qui ont été déployés dans votre province ou territoire pour favoriser le développement et l'utilisation des technologies propres et qui pourraient servir d'exemple pour les autres provinces et territoires? Qu'est-ce qui fonctionne? Qu'est-ce qui peut être amélioré? ○ Quelles sont les grandes mesures qui s'imposent pour améliorer la performance environnementale des secteurs de ressources naturelles de votre province ou territoire? ○ Quels sont les types de politiques, de programmes ou de stratégies du gouvernement fédéral qui pourraient favoriser l'innovation en matière de technologies propres dans votre province ou territoire? Qu'est-ce qui fonctionne déjà? Qu'est-ce qui peut être amélioré? ○ Le programme Mission Innovation encourage la collaboration sur le plan de la technologie et de l'innovation en matière d'énergie propre. D'après vous, qu'est-ce que le gouvernement fédéral et votre province ou territoire pourraient en tirer? Y a-t-il des domaines de recherche et de développement que le Canada devrait cibler en priorité? <ul style="list-style-type: none"> ● Le ministre Carr prononce le mot de la fin (5 min). |
| <p>15 h 45 – 16 h 30</p> | <p style="text-align: center;">Pause-santé (présentée par l'Association minière du Canada) Lieu : loggia de la grande salle de bal</p> |



| Heure | Activité au programme |
|-------------------|---|
| 17 h 30 – 23 h | <p>Banquet de la CMEM (présenté par Tundra Gas & Oil) Lieu : Musée canadien pour les droits de la personne</p> <p>NOTE : Cet évènement est fermé aux médias, mais ouvert aux délégués inscrits et aux invités.</p> <p>Hôte : Le sous-ministre James Wilson, Manitoba, Croissance, Entreprise et Commerce</p> |
| 17 h 30 – 18 h 30 | <p>Arrivée des délégués au Musée canadien pour les droits de la personne</p> <ul style="list-style-type: none"> Les délégués se rendent au Musée canadien pour les droits de la personne à partir de l'hôtel Fort Garry en empruntant la rue Main à pied (environ 10 minutes de marche) ou en prenant un taxi. Des autobus seront également à la disposition des délégués. Réception et cocktail (Jardin de contemplation Stuart Clark). <i>Note : Les invités auront droit à une petite visite guidée par des employés du musée jusqu'à la salle de réception; ils devraient donc prévoir suffisamment de temps pour en profiter.</i> |
| 17 h 30 | Exposition des articles de l'encan silencieux pour la mise aux enchères (salle Bonnie et John Buhler) |
| 18 h 30 | Le banquet sera offert au rez-de-chaussée, dans la salle Bonnie et John Buhler (les invités y seront conduits par des employés du musée). |
| 18 h 45 – 18 h 55 | Entrée des membres de la table d'honneur, menée par la troupe de danse Summer Bear |
| 18 h 55 – 19 h | <p>Mot de bienvenue et présentation de la table d'honneur</p> <ul style="list-style-type: none"> Le sous-ministre James Wilson anime l'évènement. |
| 19 h – 19 h 05 | <p>Mot de bienvenue</p> <ul style="list-style-type: none"> Ken Neufeld, président et chef de la direction de Tundra Oil & Gas (présentateur de l'évènement) |
| 19 h 05 | Le sous-ministre James Wilson annonce que les enchères prendront fin à 20 h. |
| 19 h 05 – 20 h | Souper (salle Bonnie et John Buhler) |
| 19 h 30 – 19 h 35 | Le sous-ministre Wilson présente les conférenciers. |
| 19 h 35 – 19 h 45 | La sous-ministre Christyne Tremblay , Ressources naturelles Canada, présente le ministre Carr. |
| 19 h 45 – 20 h 15 | Allocution du ministre Carr |
| 20 h | Fin des enchères de l'encan silencieux |
| 20 h 15 – 20 h 45 | <ul style="list-style-type: none"> Une représentante de l'organisme de bienfaisance qui bénéficie de l'encan silencieux (Connie Walker, chef de la direction, Centraide de Winnipeg) remercie tous les donateurs et participants de l'encan. |



**CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'ÉNERGIE ET DES MINES DE 2016 – WINNIPEG
PROGRAMME ANNOTÉ**

| | |
|--------------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • On demande aux membres du comité organisateur de s'avancer pour recevoir un cadeau. • Le sous-ministre Wilson annonce le nom des gagnants de l'encan silencieux et leur explique comment récupérer et payer leur article. |
| 20 h 45 – 21 h 30 | <p>Spectacle de la troupe de danse Summer Bear</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le sous-ministre Wilson présente la troupe de danseurs autochtones. |
| 21 h 30 – 22 h | Réseautage |
| 22 h 15 | Départ des autobus vers l'hôtel et centre de conférences Fort Garry |



MARDI 23 août 2016

| Heure | Activité au programme |
|------------|--|
| 8 h – 12 h | Enregistrement officiel auprès du SCIC au 4 ^e étage (par la passerelle) de l'hôtel et centre de conférences Fort Garry (222, avenue Broadway) |

| Heure | Activité au programme |
|-----------------|--|
| 7 h 30 – 8 h 45 | <p align="center">Déjeuner privé des ministres, des sous-ministres et des dirigeants autochtones du pays</p> <p align="center">Lieu : mezzanine, salle LaVerendrye</p> <p>Le ministre Cullen présente l'ainée Velma Orvis. Protocole des aînés (5 minutes)</p> <p>Mot de bienvenue du ministre Carr, au nom des ministres de l'énergie et des mines (5 minutes)</p> <p>Présentation des priorités des organisations autochtones en matière de ressources naturelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Représentant de l'Assemblée des Premières Nations (5 minutes) • Représentant du Ralliement national des Métis (5 minutes) <p>Principaux messages de l'atelier sur la confiance du public; discussion sur la participation et le point de vue des Autochtones (5 minutes)</p> <p>Table ronde sur les méthodes de renforcement de la participation autochtone aux discussions de la CMEM (ensemble des participants; 40 minutes)</p> <p>Mot de la fin des coprésidents, les ministres Cullen et Carr, au nom des ministres de l'énergie et des mines (5 minutes)</p> |
| | <p align="center">Déjeuner des délégués</p> <p align="center">Lieu : rez-de-chaussée, salle de bal Provencher</p> |
| 9 h – 10 h 30 | <p align="center">Rencontre à huis clos des ministres de l'énergie</p> <p align="center">Lieu : 4^e étage, grande salle de bal</p> <p align="center">NOTE : Cette séance se tient à huis clos; seuls les ministres et les délégués des gouvernements y sont admis.</p> |
| 9 h – 9 h 05 | <p>Mot d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le ministre Cullen prononce un mot d'ouverture et explique la formule de la rencontre à huis clos. |
| 9 h 05 – 9 h 30 | <p>Analyse du travail accompli pour la CMEM de 2016</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le ministre Cullen présente le travail accompli dans les domaines de |



**CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'ÉNERGIE ET DES MINES DE 2016 – WINNIPEG
PROGRAMME PROVISOIRE**

| | |
|--------------------------|---|
| | <p>l'efficacité énergétique, de l'innovation, du pétrole et du gaz, ainsi que de la fiabilité en matière d'électricité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le ministre Cullen agit à titre de modérateur. Les ministres suivants lancent les différentes discussions : <ul style="list-style-type: none"> ○ Paula Biggar, ministre de l'I.-P.-É. : efficacité énergétique ○ Bob McLeod, premier ministre des T.N.-O. : innovation et technologie ○ Margaret McCuaig-Boyd, ministre de l'Alberta : prix du pétrole ○ Cliff Cullen, ministre du Manitoba : électricité • Le ministre Cullen demande aux ministres d'approuver la publication des produits livrables. |
| 9 h 30 – 10 h 10 | <p>Collaboration canadienne en matière d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le ministre Carr prononce un mot d'ouverture (5 min). • Le ministre Cullen fait le point sur le travail de collaboration dans le cadre de la Stratégie canadienne de l'énergie. • Le ministre Carr lance les discussions sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ la préparation d'une première rencontre des ministres à l'automne 2016; ○ l'élimination des chevauchements et doubles emplois entre la Stratégie canadienne de l'énergie et les priorités de la CMEM. • Le ministre Carr donne des directives aux sous-ministres en prévision de la CMEM de 2017. |
| 10 h 10 – 10 h 20 | <p>Collaboration nord-américaine sur l'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le ministre Carr fait le point sur le travail trilatéral réalisé avec les États-Unis et le Mexique dans le cadre du protocole d'entente sur la collaboration dans les domaines de l'énergie et des changements climatiques. |
| 10 h 20 – 10 h 30 | <p>Conclusion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le ministre Cullen dirige un examen des documents de communication sur l'énergie. |
| 10 h 30 – 10 h 45 | <p>Pause-santé Lieu : loggia de la grande salle de bal</p> |
| 10 h 45 – 12 h 15 | <p>Rencontre à huis clos entre les ministres des mines Lieu : 4^e étage, grande salle de bal (présentée par l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs) NOTE : Cette séance se tient à huis clos; seuls les ministres et les délégués des gouvernements y sont admis.</p> |
| 10 h 45 – 10 h 50 | <p>Mot d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le ministre Cullen prononce un mot d'ouverture. |



**CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'ÉNERGIE ET DES MINES DE 2016 – WINNIPEG
PROGRAMME PROVISOIRE**

| | |
|--------------------------|--|
| 10 h 50 – 11 h 15 | <p>Discussion sur l'innovation</p> <ul style="list-style-type: none"> Le ministre Carr présente le sujet et les produits livrables. Le ministre Gravelle (Ontario) est le premier à prendre la parole. |
| 11 h 15 – 11 h 40 | <p>Discussion sur le secteur des petites sociétés minières</p> <ul style="list-style-type: none"> Le premier ministre des T.N.-O., Bob McLeod (ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement) dirige la discussion et présente le rapport. La ministre Siobhan Coady (ministre des Ressources naturelles de Terre-Neuve-et-Labrador) est la première à prendre la parole. |
| 11 h 40 – 12 h | <p>Discussion sur la responsabilité environnementale</p> <ul style="list-style-type: none"> Le ministre Bennett (C.-B.) dirige la discussion et présente les produits livrables. Le ministre Hines (N.-É.) est le premier à prendre la parole. |
| 12 h – 12 h 10 | <p>Assignation des tâches et prochaines étapes</p> <ul style="list-style-type: none"> Le ministre Carr dirige la discussion pour que les ministres s'entendent sur l'assignation des tâches et la préparation de la CMEM de 2017. |
| 12 h 10 – 12 h 15 | <p>Conclusion</p> <ul style="list-style-type: none"> Le ministre Cullen donne le mot de la fin. |
| 12 h 15 – 12 h 45 | <p style="text-align: center;">Rencontre conjointe à huis clos entre les ministres de l'énergie et des mines Lieu : 4^e étage, grande salle de bal</p> <p style="text-align: center; color: red;">NOTE : Cette séance se tient à huis clos; seuls les ministres et les délégués des gouvernements y sont admis.</p> |
| 12 h 15 – 12 h 20 | <p>Mot d'ouverture/présentation</p> <ul style="list-style-type: none"> Le ministre Cullen prononce le mot d'ouverture. |
| 12 h 20 – 12 h 30 | <p>Compte rendu de la table ronde de la veille</p> <ul style="list-style-type: none"> David Kunuk, directeur de la Division des minéraux et des produits pétroliers du gouvernement du Nunavut, présente aux ministres un compte rendu de la table ronde entre les intervenants et les Autochtones qui s'est déroulée la veille. |
| 12 h 30 – 12 h 35 | <p>Examen du communiqué et des documents d'information</p> <ul style="list-style-type: none"> Le ministre Carr propose d'approuver le communiqué et les documents d'information aux fins de publication. |
| 12 h 35 – 12 h 40 | <p>Instructions des ministres au sujet du modèle de la CMEM</p> <ul style="list-style-type: none"> Le ministre Carr anime les échanges. |
| 12 h 40 – 12 h 45 | <p>Mot de la fin</p> <ul style="list-style-type: none"> Le ministre Cullen donne le mot de la fin. |
| 12 h 45 – 13 h | <p style="text-align: center;">Photo officielle des ministres Lieu : 4^e étage, grande salle de bal</p> |
| 13 h 30 – 14 h | <p style="text-align: center;">Conférence de presse Lieu : 4^e étage, grande salle de bal</p> <ul style="list-style-type: none"> Les ministres Carr et Cullen répondent aux questions des médias. |



**Diner des délégués
(présenté par Enbridge Pipelines inc.)**

Repas servi de 12 h 30 à 13 h 45

Lieu : 5^e étage, salle de bal Selkirk



Communiqué de presse

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Énergie et des Mines conviennent de collaborer sur le plan des priorités pour l'année à venir

Le 23 août 2016

Winnipeg

La confiance du public dans le développement durable des ressources naturelles est essentielle pour faire progresser les projets relatifs aux ressources, créer des emplois et des possibilités de développement économique régional et faire la transition vers une économie sobre en carbone.

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Énergie et des Mines se sont rencontrés cette semaine à Winnipeg lors de la Conférence annuelle des ministres de l'Énergie et des Mines. Le thème de la conférence – Renforcer la confiance du public envers les secteurs de ressources naturelles du Canada – mettait en évidence la nécessité de veiller à ce que la croissance économique et la gestion de l'environnement aillent de pair.

Les ministres ont convenu de l'importance de renforcer la confiance du public envers les secteurs de ressources naturelles par une mobilisation accrue des collectivités, un processus décisionnel axé sur la science et sur des données probantes, de solides structures réglementaires et une performance environnementale accrue, qui comprend la surveillance et la sûreté des régimes de sécurité des pipelines du Canada.

Les ministres ont reconnu que le développement des ressources énergétiques et des infrastructures connexes devait toujours se faire conformément aux plus hautes normes en matière de sécurité publique et de protection de l'environnement, lesquelles constituent le fondement d'une économie axée sur une croissance propre. Les ministres ont réaffirmé leur engagement à faire en sorte que les ressources naturelles du Canada deviennent, sur les marchés national et international, un élément clé pour favoriser la croissance économique et la création d'emploi à long terme, tout en intensifiant l'accès à l'énergie.

Les ministres ont eu l'occasion d'échanger avec des représentants autochtones sur certaines des difficultés et des possibilités liées au développement et à la réglementation du secteur des mines et de l'énergie. Ils ont, entre autres, discuté de moyens qui pourraient améliorer la mobilisation des dirigeants autochtones en ce qui a trait à la Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines.

Afin de raffermir la confiance du public, les ministres ont convenu de mettre à profit le travail réalisé au cours de la dernière année ainsi que d'élaborer un plan d'action conjoint qui comprendra un énoncé commun et qui sera fondé sur les principes suivants :

- favoriser les relations et les partenariats au moyen d'une mobilisation et d'une collaboration rapides et constantes;
- améliorer la communication et la transparence des données et des processus réglementaires;
- maintenir l'équilibre entre les intérêts communautaires et l'atténuation des répercussions sur l'environnement et sur la santé au moyen de dispositions législatives et réglementaires;
- appuyer la science et l'innovation afin d'éclairer les décisions et d'accroître la performance environnementale.

Les ministres ont discuté de l'examen exhaustif des processus environnementaux et réglementaires fédéraux, effectué par le gouvernement du Canada, y compris ses plans de moderniser l'Office national de l'énergie. Les ministres se sont engagés à travailler ensemble afin de s'assurer que l'examen des processus réglementaires fédéraux tienne compte des points de vue des provinces et des territoires, notamment des questions relatives à la sécurité et à la protection de l'environnement, aux consultations des communautés autochtones et des collectivités locales, à l'obtention de retombées économiques et à la minimisation du chevauchement des efforts pour ce qui est de l'examen des projets, ainsi qu'à la confiance des investisseurs, à la compétitivité et à la rapidité d'exécution. Les ministres ont par ailleurs reconnu que les approches collaboratives à l'innovation et au développement de technologies propres peuvent favoriser une croissance propre dans les secteurs de l'exploitation minière et de l'énergie partout au Canada.

De plus, les ministres ont rendu public le rapport sommaire sur les grands projets, selon lequel 421 grands projets de ressources naturelles sont en voie de construction ou prévus au cours des 10 prochaines années, ce qui représente un investissement possible de 691 milliards de dollars.

L'énergie

En ce qui a trait à l'énergie, les ministres ont affirmé qu'il sera essentiel de renforcer la collaboration entre les gouvernements pour s'assurer que les secteurs de l'énergie du Canada demeurent concurrentiels à l'échelle mondiale ainsi que pour appuyer la transition vers une économie sobre en carbone. À cet égard, les ministres ont pris les engagements suivants :

- Dans le domaine de l'efficacité énergétique, les ministres ont accepté un cadre et un plan d'action sur les normes en matière d'efficacité énergétique pour les appareils et l'équipement, ce qui peut réduire les coûts en énergie et réduire les émissions de gaz à effet de serre partout au Canada.

- Au sujet de l'électricité et de l'infrastructure stratégique, les ministres ont accepté d'envisager une collaboration à l'égard de nouvelles interconnexions améliorées pour la transmission intergouvernementale de l'électricité, de réseaux électriques intelligents et de postes de chargement ou de ravitaillement pour les véhicules à carburant de remplacement, lesquels peuvent être un outil clé en appui à la croissance propre, à l'ouverture à de nouveaux marchés et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Pour ce qui est de la technologie et de l'innovation, les ministres ont accueilli favorablement le travail des groupes d'innovation sur la production d'électricité répartie et les ressources de schiste, et ont souligné que ces groupes constituent un mécanisme efficace pour une collaboration qui encourage les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ainsi que d'autres intervenants, à tirer profit de l'expertise et des ressources de chacun. Les ministres ont en outre convenu d'envisager des possibilités de collaboration dans le domaine des technologies propres.
- Enfin, au sujet de la coopération énergétique, les ministres ont discuté de la façon dont les efforts collaboratifs entre les gouvernements appuieront les engagements pris lors du récent Sommet des leaders nord-américains, y compris la cible nord-américaine pour l'énergie propre, les objectifs ambitieux visant à intégrer nos réseaux de transport, la transmission transfrontalière accrue de l'énergie propre et la résilience accrue du réseau électrique nord-américain. Les ministres se sont engagés à améliorer leur partenariat et leur collaboration sur les enjeux énergétiques internationaux afin de s'ouvrir à de nouveaux marchés et de positionner le Canada comme chef de file mondial de l'énergie. Les ministres se sont également engagés à explorer des mécanismes et des possibilités pour que les provinces et les territoires collaborent dans le cadre des forums internationaux, des missions conjointes et des discussions sur l'énergie, notamment Mission Innovation.

Les ministres provinciaux et territoriaux ont par ailleurs salué la collaboration du gouvernement fédéral dans la mise en œuvre de la Stratégie canadienne de l'énergie sur des initiatives spécifiques dans les secteurs de l'efficacité énergétique, de la technologie et de l'innovation en matière d'énergie, et de l'acheminement de l'énergie. Cette collaboration comprend un engagement à réduire l'utilisation du diesel dans les communautés autochtones et dans les collectivités éloignées et à l'extérieur du réseau, et à tenir un Sommet pancanadien visant à cerner les options qui permettraient d'améliorer l'accès aux remplacements du diesel. Conformément à la Déclaration de Vancouver, le travail relatif à la Stratégie canadienne de l'énergie contribuera aussi à l'élaboration du Cadre pancanadien en matière de croissance propre et de changements climatiques.

La mise en valeur des minéraux

Les ministres ont réaffirmé l'importance fondamentale de l'industrie de l'exploration, de l'exploitation minière et du traitement des minerais du Canada pour notre économie, notre secteur financier, nos collectivités éloignées et nos communautés autochtones. Maintenir et accroître l'attrait du Canada en tant que destination mondiale de l'exploitation minière et de l'exploration est essentiel à la santé de notre économie et au développement continu de notre pays.

Reconnaissant l'importance du secteur des petites sociétés d'exploration et d'exploitation minière du Canada dans l'établissement et le développement de la prochaine génération de gisements minéraux économiques, les ministres se sont engagés à chercher des possibilités de collaboration afin d'améliorer les programmes de géosciences du minerai dans l'ensemble des provinces et territoires, et d'accroître la disponibilité des données géoscientifiques publiques pour faciliter l'exploration primaire par le secteur des petites sociétés minières.

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux des Mines ont souligné l'importance de promouvoir les régimes réglementaires stables, coordonnés et favorables qui régissent les ressources abondantes de notre pays, ainsi que l'importance des réseaux d'infrastructure étendus et fiables.

Les ministres ont reconnu le besoin de s'appuyer sur la réputation du Canada en tant que chef de file mondial sur le plan de la performance environnementale et des normes de santé et sécurité des travailleurs. Les ministres se sont engagés à poursuivre leur recherche de nouvelles méthodes novatrices pour gérer le passif environnemental et à concevoir une méthodologie uniforme et transparente pour calculer la garantie pour la remise en état des mines, notamment le montant total du passif qui existe.

Les ministres ont en outre encouragé les dirigeants de l'industrie à promouvoir l'innovation et à accroître les possibilités de développement, de déploiement et de commercialisation des technologies minières écologiques afin de continuer à améliorer la performance environnementale et la compétitivité des entreprises minières canadiennes et d'assurer des écosystèmes en santé pour les générations futures.

Le Rapport sur le rendement du secteur minier a par ailleurs été déposé pour diffusion lors de la rencontre des ministres. Produit tous les trois ans, ce rapport fait le suivi des progrès grâce à un ensemble d'indicateurs économiques, sociaux et environnementaux, et aide à cerner les secteurs propices à des efforts de collaboration.

Préparer l'avenir

Ces mesures, prises par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, permettront de promouvoir le rôle du Canada en tant que fournisseur mondial de ressources naturelles, tout en assurant une prospérité économique à long terme pour l'ensemble de la population.

Les ministres se rencontreront de nouveau en août 2017 à St. Andrews, au Nouveau-Brunswick, lors de la prochaine Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines.

Citations

« Les secteurs de ressources naturelles constituent une importante source d'emplois et de retombées pour la classe moyenne. Nous continuerons de collaborer avec divers ordres de gouvernement, l'industrie et d'autres intervenants pour veiller à ce que les secteurs canadiens des ressources restent viables et concurrentiels à l'échelle internationale, tout en constituant une source d'emplois et de croissance économique, pour aujourd'hui et demain. »

Jim Carr

Ministre des Ressources naturelles du Canada

« Les partenariats novateurs entre les gouvernements, les communautés autochtones, l'industrie et d'autres intervenants sont essentiels alors que nous nous rapprochons de la création d'un secteur de l'énergie et de l'exploitation minière durable et prospère au Canada. Les rencontres de cette semaine ont permis aux ministres de l'Énergie et des Mines de chaque région de notre pays de faire part des efforts qu'ils déploient pour atteindre nos objectifs communs en matière de collectivités renforcées, d'économies diversifiées et de qualité de vie améliorée pour tous les Canadiens. »

Cliff Cullen

Ministre de la Croissance, de l'Entreprise et du Commerce pour le Manitoba